



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021 à 20H30 DE LA COMMUNE D'ATTON

Etaient présents: Mmes CAPLA Ana, PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale,  
M. RICHARD-MAUPILLIER Frédéric, PARMENTELAT Alain, PINTO Marcel,  
SINTEFF Thierry, LANNO Jean-Christophe, BARTHELEMY Jean-Etienne, BOYER  
Sébastien

Etait(ent) excusé(s) : TACCONI Audrey

Procuration : BARBELIN Jérôme à PAUCET Nathalie,

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Jean-Etienne est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

### **OBJET n°01: Finances locales: décisions budgétaires**

#### Délibération modificative n°1

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les virements de crédits proposés afin de permettre le paiement des échéances du nouvel emprunt ainsi qu'une subvention au Val'Heureux.

### **OBJET n°02: Finances locales: fiscalité**

#### Reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) pour la période 2021/2027

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le reversement de 97% la TCCFE perçue par le SDE 54.

### **OBJET n°03: Finances locales: décisions budgétaires**

#### Convention informatique logiciel ETERNITE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention informatique concernant le logiciel Eternité de Logitud.

### **OBJET n°04: Finances locales: Décisions budgétaires**

#### Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution et de transport de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente.

**OBJET n°05: Domaine et patrimoine: locations**

Bail rural à caractère environnemental

Madame le Maire propose la signature d'un bail rural à caractère environnemental entre la commune d'Atton et M. SCHMITT Nicolas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter le vote du bail environnemental présenté.

8 voix pour : Thierry SINTEFF, Jean-Etienne BARTHELEMY, Ana CAPLA, Pascale FABBRI, Marcel PINTO, Alain PARMENTELAT, Jean-Christophe LANNO, Sébastien BOYER

4 voix contre : Nathalie PAUCET (procuration Jérôme BARBELIN), Fabrice HUET, Frédéric RICHARD-MAUPIILLIER

1 abstention : Marlène CURINA-PRILLIEUX

**OBJET n°06: Institutions et vie politique : Désignation de représentants**

Commission ENS

Le conseil municipal désigne : Pascale FABBRI, Marcel PINTO, Thierry SINTEFF, Jean-Etienne BARTHELEMY, Frédéric RICHARD-MAUPIILLIER, Fabrice HUET, Alain PARMENTELAT, Ana CAPLA et Sébastien BOYER comme membres de la commission ENS.

**OBJET n°01: Finances locales: subventions**

Demande de subvention Les Val'Heureux

Le conseil municipal décide le versement d'une subvention de 100€ à l'association des parents d'élèves les val' Heureux.

*Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.*

Le secrétaire de séance,  
Jean-Etienne BARTHELEMY

Le Maire d'ATTON,  
Marlène CURINA-PRILLIEUX

